

# L'avenir des métropoles en questions

28/12/2020

<https://veille-presse.regioncentre-valde Loire.fr/mod.php?cc=sVeE-yAgsEvYsxy9-dfHQg&id=485122>

Nouvelle République Loir et Cher du 28/12/2020

Nouvelle République Loir et Cher du 28/12/2020

## L'avenir des métropoles en questions

Le Centre-Val de Loire compte deux des vingt-deux métropoles françaises, Tours et Orléans. Le Ceser s'est interrogé sur leur place pour l'avenir régional.

Issues de la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, les métropoles sont formées par les établissements publics de coopération intercommunale (Epci) fédérant plus de 400.000 habitants. En clair, les métropoles sont les principaux territoires urbains du pays.

En 2017 et sur la base du volontariat, les intercommunalités de Tours et d'Orléans sont devenues des métropoles, confortant leurs rangs de pôles d'attractivité dans l'une des régions les moins peuplées du pays (2,5 millions d'habitants).

Nouvelle strate de gouvernance, ambitieuse sur le papier mais pas toujours simple à mettre en œuvre, la métropole fait aujourd'hui l'objet de nombreuses attentions. De la part des politiques bien sûr, qui y trouvent de nouvelles zones d'influence, mais aussi de la part des urbanistes. Au plan national, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) s'est penché sur la question des relations entre métropoles et territoires. En région, le Ceser s'est



L'axe Orléans-Blois-Tours a-t-il vocation à devenir un pôle métropolitain, comme il en existe dans d'autres régions ?

aussi attelé au dossier avec sa section prospective, en présentant une étude très détaillée lors de sa session du mois d'octobre dernier, intitulée : « *La métropolisation, risque de fracture territoriale ou opportunité ? L'exemple du Centre-Val de Loire* ». Une étude présentée dans le cadre d'un webinaire à l'initiative du Ceser, en présence du président du conseil régional François Bonneau.

### Pas une couche de plus au mille-feuilles territorial

Les travaux de cette étude ont été présidés par Jean-Paul Carrière, professeur émérite en Aménagement de l'espace et urbanisme à l'université de Tours. Ils élaborent quatre scénarios à l'échéance de 2050. L'un imaginant une sorte de statu quo, mais aussi des déséquilibres territoriaux persistants. Un autre

envisageant la signature d'un cadre stratégique de coopération. Un troisième, catastrophique, imagine un « big bang » et l'éclatement d'une région vidée de son sens. Le quatrième, enfin, envisage la construction d'un espace régional naturel basé sur la préservation environnementale.

Au-delà de ces scénarios, le Ceser émet une série de préconisations visant à préserver les équilibres territoriaux, mais aussi à renforcer les espaces de dialogue.

Parmi ceux-ci, l'idée d'un « pôle métropolitain » sur l'axe stratégique Orléans-Blois-Tours.

« Non pas une couche de plus au mille-feuilles territorial, mais un espace cohérent valorisant ses complémentarités, où la Région aurait sa place dans la gouvernance », résume Jean-Paul Carrière.

Une utopie ? Pas vraiment, si l'on considère l'exemple de pôles métropolitains existants comme Nantes-Saint-Nazaire, ou celui du « Sillon lorrain », trait d'union entre les agglomérations de Metz, Nancy, Thion-

ville et Epinal. En Centre-Val de Loire, la réalité est autre : l'aire ligérienne Orléans-Blois-Tours est un constat géographique plus qu'un concept, et les recherches de complémentarité entre les deux métropoles ne sautent pas aux yeux. Mais la métropole tourangelle développe des contrats de solidarité avec les Epci de sa zone d'influence, tout comme commence à le faire celle d'Orléans.

« La politique d'aménagement du territoire doit sortir de l'incantation. On doit renouveler notre manière de faire », estime Jérôme Baradier, le directeur de l'agence d'urbanisme de Tours. Pour François Bonneau, « La métropole est aujourd'hui un territoire qui fait sens. Métropoles mais aussi agglomérations, communautés de communes... pensons réseaux de manière systématique ! On en voit tout l'intérêt dans le domaine universitaire, mais aussi dans celui du développement économique au service de tous les territoires. »

Éric Richard